

Les femmes dans les commissions scolaires

Autor(en): **Mery, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 145

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas de créer entre les sexes, la supériorité intellectuelle de la femme, et sur les désastres conjugaux que ne manquerait pas d'entraîner une semblable lutte intellectuelle entre le mari et la femme. Je crois bien, en effet, que les rapports conjugaux subsistent, comme toutes choses, une évolution. Mais faut-il la redouter? Est-ce que le ménage basé sur le principe qu'énonçait si bien Lady Astor : *N'être ni au-dessus, ni au-dessous de son mari, mais à côté de lui*, ne vaudra pas le ménage fondé sur le principe de l'autorité absolue du mari? La femme médecin, si elle se marie, épouse en général, un médecin, camarade d'études, ou confrère. Je ne crois pas que la similitude de profession puisse créer entre des époux unis, une mésentente quelconque, au contraire elle renforce l'intimité, créant pour le mari et la femme des préoccupations et des intérêts semblables. Il peut exister naturellement des ménages de médecins où ne règne pas l'entente la plus parfaite, mais je crois que la cause de la discorde ne doit pas être cherchée, dans ces cas, dans des questions professionnelles, et que le couple désuni l'aurait été également si la femme n'avait pas été médecin.

Mais toutes ces questions, il faut bien l'avouer, ne peuvent recevoir une solution générale. Chaque cas individuel résout le problème de façon différente. Tout cela dépend d'abord de l'état de santé de la femme médecin et de sa famille, et dépend encore de ses qualités propres et avant tout de son esprit d'organisation. Certaines femmes savent mettre dans leurs journées des quantités d'occupations diverses, alors que d'autres, comme l'on dit « n'arrivent à rien ». La femme qui joint à ses devoirs de femme et de mère des occupations professionnelles doit, avant tout, apprendre à organiser son temps, elle doit aussi savoir qu'elle sera forcée de renoncer à certaines distractions, à certains plaisirs mondains trop fréquents, mais, d'autre part, les si belles satisfactions que lui procureront sa famille et ses occupations médicales, arriveront facilement, je crois, à compenser pour elle ces légers sacrifices.

En tous cas, il faut que la femme qui choisit une profession médicale ne l'abandonne pas sans avoir, pour le faire, des raisons tout à fait sérieuses. Elle doit comprendre que les études médicales, plus que toutes autres, créent des obligations, parce qu'elles ne se font pas seulement dans les livres et les laboratoires, mais aussi et surtout au chevet des malades, et que la dette, ainsi contractée par l'étudiant, ne pourra être acquittée par le médecin qu'en rendant des services à d'autres malades. Il va sans dire que cette obligation est la même pour les hommes que pour les femmes, mais si j'en parle ici, c'est que les défections sont plus nombreuses chez les femmes sans être toujours suffisamment justifiées.

S'il peut arriver, en effet, que les charges de famille deviennent trop lourdes pour permettre à la femme médecin de réserver à sa profession tout le temps que nécessite la clientèle, elle peut, du moins, me semble-t-il, trouver tous les jours deux à trois heures à consacrer, soit à une activité sociale en rapport avec ses connaissances médicales, soit à des recherches de laboratoire. Elle ne pourra pas sans doute, y consacrant un temps si limité, retirer de ses travaux un gain immédiat, mais elle pourra espérer en poursuivant ses recherches avec une intelligente ténacité, une carrière féconde en satisfactions scientifiques, et aura en tous les cas conscience de remplir son devoir de médecin. Car, la médecine, en effet, n'est pas que l'art de guérir, c'est aussi la science qui permet de prévenir et, dans les laboratoires, un magnifique champ de travail s'offre à la femme médecin. Tout le monde, je crois, s'accorde à reconnaître que les dispositions de la femme la désignent pour les recherches de laboratoire et bien

des exemples ont montré déjà que cette opinion correspond à la réalité. Et, c'est pourquoi, à côté de celles qui choisissent la carrière scientifique parce que moins absorbante, pouvant être mieux limitée que la clientèle, il y en aura d'autres qui choisiront les travaux de laboratoire par goût, parce qu'elles les préféreront à la pratique médicale.

Ces dernières qui consacreront à leurs recherches 6 à 7 heures par jour, pourront trouver une place rétribuée dans un laboratoire, mais il faut bien savoir que ces places sont en nombre assez restreint (surtout s'il s'agit de recherches touchant l'ophtalmologie) et que les traitements qu'on y peut obtenir restent toujours modestes. Evidemment, dans quelques cas, les résultats obtenus, outre les très pures satisfactions qu'elles lui ont données, ont pu ouvrir à la femme une carrière universitaire. Ces cas sont jusqu'à présent exceptionnels, mais si les femmes professeurs d'Université sont en nombre aussi limité, peut-être ne faut-il pas l'imputer uniquement au mauvais vouloir des hommes, mais aussi à l'insuffisante préparation des femmes. C'est du mauvais féminisme que celui qui revendique sans mériter. Pour avoir le droit de réclamer pour les femmes des situations universitaires, il faut, avant tout, travailler suffisamment pour les mériter. Cette préparation est dure, longue, pleine de difficultés matérielles, mais il faut bien reconnaître que ces difficultés existent pour les hommes comme pour les femmes, et que si nous voulons avoir les mêmes ambitions que nos confrères, il faut que nous sachions consentir les mêmes sacrifices. Que la femme travaille d'abord de toute son énergie, qu'elle montre ce dont elle est capable, puis, ayant acquis, par son labeur, le même droit que les hommes aux positions universitaires, elle pourra les revendiquer avec toute la force que confère le mérite. Ce but élevé, lorsqu'il n'est pas atteint, a déjà son utilité en soi et élève celle qui le poursuit.

En résumé, que celle qui veut choisir la profession d'oculiste pour gagner de l'argent ou faire fortune, s'abstienne; elle s'exposerait à de cruelles déceptions et n'atteindrait pas son but. Mais à celle qui se sent attirée vers cette profession, qui la considère à la fois comme un art, une science et un sacerdoce, je conseillerai (si elle en a les aptitudes nécessaires) malgré toutes les difficultés, tous les obstacles qu'elle rencontrera certainement sur son chemin, malgré tous les efforts qui lui seront nécessaires, à celle-ci je conseillerai de suivre sa vocation qui, tout en lui permettant de gagner sa vie, lui procurera les plus hautes satisfactions intellectuelles et morales.

D^r L. GOURFEIN-WELT.

Les femmes dans les Commissions scolaires

Le Comité exécutif du 11^{me} Congrès national suisse pour les intérêts féminins vient d'adresser aux Associations féminines suisses la lettre suivante:

Le 11^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts féminins, tenu à Berne en octobre 1921, a soumis à un examen approfondi les problèmes concernant l'éducation. Sur le rapport de M^{lle} A. Keller, de Bâle, « Du rôle de l'école primaire comme préparation à la vie », il a voté la résolution suivante:

Toutes les organisations féminines devraient travailler avec énergie à ce que les femmes fussent représentées dans les conseils de surveillance de toutes les écoles primaires, même de celles exclusivement réservées aux garçons.

S'il est un domaine de l'activité humaine devant lequel la femme ne saurait passer avec indifférence, c'est bien celui de l'éducation de la génération nouvelle. On ne cesse de répéter que la femme est l'éducatrice née, et pourtant nombreux sont encore les cantons suisses qui les privent de toute influence sur le développement de notre ins-

truction publique, mieux : qui leur refusent, dans bien des endroits, le moindre droit de surveillance, même dans les écoles de filles. Les commissions chargées d'élire le corps enseignant et de contrôler son activité sont en grande partie composées d'hommes; et quant aux femmes qui y siègent, on ne leur assigne que le domaine restreint du travail manuel et de l'instruction ménagère, ce qui fait de nos écoles de filles le plus souvent la copie des écoles de garçons.

Mais c'est à propos de ces dernières également que devrait triompher la revendication des femmes d'être représentées dans les commissions chargées des inspections.

La femme considère l'enfant et ses besoins avec d'autres yeux que l'homme, et c'est pourquoi une collaboration de l'homme et de la femme serait d'une nécessité si urgente dans le domaine éducatif. Ce n'est précisément que par la synthèse de points de vue différents, d'observations et d'appréciations différentes, que l'école peut espérer fournir à l'enfant, garçon ou fille, tout ce qui est nécessaire à son complet développement. Dans le choix de l'instituteur aussi, la femme apporte une estimation des valeurs autre que celle de l'homme. C'est pourquoi les commissions chargées d'élire et de contrôler les maîtres ne devraient pas être composées d'hommes seulement.

Le Congrès de Berne a démontré que l'intérêt pour les questions scolaires et éducatives était vivant chez les femmes, et qu'elles avaient une claire compréhension du renouvellement de tout notre système éducatif. Mais si l'on veut que les femmes collaborent en effet à ces réformes, il convient qu'elles soient représentées dans les conseils compétents.

Quelques cantons ont eu une vision juste du problème et ont appelé les femmes à siéger parmi les autorités de surveillance des écoles de filles. D'autres possèdent la législation nécessaire à cet effet, mais son application n'a pas été réclamée avec assez d'énergie. Chez bien d'autres, enfin, la représentation féminine dans les autorités scolaires n'a même jamais été jusqu'ici sérieusement discutée.

Nous invitons en conséquence les organisations féminines :

- 1° à se préoccuper avec ardeur de la question;
- 2° à réclamer, partout où cela est légalement possible, une représentation féminine dans les autorités de surveillance;
- 3° là où la législation ne prévoit encore rien de pareil, à exiger une révision de la loi dans ce sens, ou tout au moins à prendre occasion de la prochaine révision des lois scolaires pour insister énergiquement sur cet objet;
- 4° dans les cantons où la représentation féminine n'est admise que pour les écoles de filles, à demander que cette faculté soit étendue à toutes les écoles primaires, tant aux écoles mixtes qu'à celle de garçons.

Veuillez agréer, Mesdames, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité exécutif du II^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts Féminins :

La Présidente, (sig.) J. MERZ.

De-ci, De-là...

Jeunes filles et examens de maturité.

Comme d'habitude, nous relevons dans la liste des collégiens ayant obtenu à Genève leur certificat de maturité plusieurs noms de jeunes filles, et ceux-ci en fort bon rang : six certificats en section réelle, dont les deux premiers de la section, un en section classique, deux en section technique. Dans les divers concours ouverts aux élèves de première classe du collège, nous trouvons également les noms de jeunes filles pour deux prix de composition française, pour un prix de diction, pour un prix d'anglais et pour le prix spécial (prix Gillet).

Nul doute que les classes supérieures d'autres cantons ne nous présentent des résultats analogues. Ajoutons encore que désormais les jeunes filles à Genève pourront se préparer aux examens de maturité à l'Ecole secondaire des jeunes filles même, sans avoir à faire le détour sur le collège des garçons qui leur était imposé jusqu'à ce jour.

Contre la guerre.

Nous recevons de Londres le programme de manifestations internationales contre la guerre que l'on organise simultanément dans un grand nombre de pays à la date anniversaire des 29 et 30 juillet 1914 pour « manifester la détermination accablante du peuple qu'il faut qu'aucune guerre ne puisse plus se produire. » Parmi les signataires de ce manifeste, nous relevons les noms bien connus chez nous de Miss Maude Royden, l'admirable prédicatrice à Saint-Pierre, lors du Congrès de Genève, de Miss Margaret Bondfield, qui fut un des chefs du III^{me} Congrès international des Travailleuses l'automne dernier, de Miss Lena Ashwell, de Bernard Shaw l'écrivain, de plusieurs membres du Parlement, etc.

Le congrès féministe pan-américain.

Nos lectrices se souviennent qu'à la fin d'avril s'est tenu à Baltimore le premier Congrès féministe pan-américain, dont le but était de rapprocher les femmes des deux continents pour leur permettre d'étudier en commun les problèmes qui les intéressent. D'après les rapports qui nous parviennent, ce Congrès (auquel l'Alliance internationale pour le Suffrage avait délégué sa secrétaire générale, Mrs. Trounson), a remporté un plein succès. Vingt-deux nations, dont deux seulement de l'Amérique du Nord, et toutes les autres de l'Amérique Centrale ou de l'Amérique du Sud, s'y étaient fait représenter, quelques-unes par de nombreuses déléguées. Les travaux étaient répartis en six sections : Protection de l'enfance, Education, Situation des femmes dans l'industrie, Traite des femmes, Situation légale de la femme, et *last but not least*, la section présidée par Mrs. Catt, qui a entendu d'intéressantes conférences sur la situation politique des femmes aussi bien en Amérique qu'à travers le monde, des paroles spirituelles de Lady Astor, et un des beaux discours dont notre présidente internationale a le secret.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

AMÉLIE HAMAÏDE : *La méthode Decroly*. (Collection d'actualités pédagogiques. Neuchâtel et Paris, 1922; fr. 6.) Préface du Dr Ed. Claparède.)

Ce n'est pas la première fois que nous attirons l'attention sur une œuvre de psycho-pédagogie féminine, parlant méthodes, jeux éducatifs ou tests (ces petits moyens d'expérimentation si simples et si féconds en résultats). Ce nouveau volume, qui traite de la science de l'enfant, se recommande aux mères et aux institutrices. C'est la plus belle réalisation de l'Ecole active basée sur les intérêts de l'enfant aux divers stades de son évolution naturelle et en application des méthodes les mieux adaptées à ses capacités et à ses activités spontanées. Ce système, qui paraît tout de jeux et de menus travaux pratiques, réalise, bien mieux que l'école traditionaliste, le développement intellectuel, moral et social des petits; et cela, parce qu'il sait captiver l'enfant en lui faisant réexpérimenter les inventions humaines, revivre les étapes de la civilisation, vivre dans la réalité de la vie, connaître les métiers, éveiller le sens social et l'esprit de solidarité.

Les jeunes mères apprendront à développer leurs enfants de 4 à 10 ans par des jeux, des collections, des recherches personnelles qu'elles dirigeront à la grande joie des mioches; elles trouveront aussi dans ce petit livre des moyens d'investigation du caractère, des sentiments de l'enfant, très aisés et d'une valeur psychologique étonnante.

Les institutrices de tous les degrés seront conquises à la méthode Decroly dès qu'elles en tenteront l'application. Dans les divers ensei-

gnements, elles glaneront en foule des procédés ingénieux, des moyens de gagner leurs élèves, des suggestions de tous genres.

En rappelant que M^{lle} Descoûdres (de Genève) est une fervente vulgarisatrice de cette méthode (marquée au coin de sa personnalité, il est vrai), nous dirons que, par elle, l'expérience que M^{lle} Hamaïde vient de faire dans l'école officielle belge a été tentée déjà dans quelques écoles suisses. L'ouvrage de M^{lle} Hamaïde rendra grand service à tous ceux qui — parents et maîtres d'école — ont à cœur de réaliser l'Ecole active, exposée là de manière saisissante.

M. EVARD.

MALVERNE : *Au pays de sa mère*. (Deuxième édition.)
Lonay-Morges, K.-G. Gruffel, éditeurs; 1921.)

Ce petit volume de 176 pages, très agréablement présenté, est une idylle se déroulant entre deux jeunes gens qui se rencontrent à la campagne, chez un vieux couple aux allures originales. Ferdine est une institutrice qui revient de l'étranger; Pascal, un domestique qui cache une origine noble et une éducation soignée sous un nom d'emprunt. Des revers de fortune l'ont contraint à entrer en service. Ils se sentent attirés l'un vers l'autre, mais Pascal, persuadé que sa condition l'empêchera toujours d'aspirer à la main de Ferdine, s'expatrie, la mort dans l'âme. En fin de compte, et après diverses péripéties, tout s'arrange, et le livre s'achève sur d'heureuses fiançailles.

Des caractères plus fouillés et des paysages brossés avec plus d'originalité eussent conféré à ce livre, dont la trame est intéressante, une autre valeur, mais tel qu'il est, cependant, il sera lu avec plaisir par la jeunesse et les amateurs de saine littérature.

H. NAVILLE.